



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

21 Octobre 2015

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

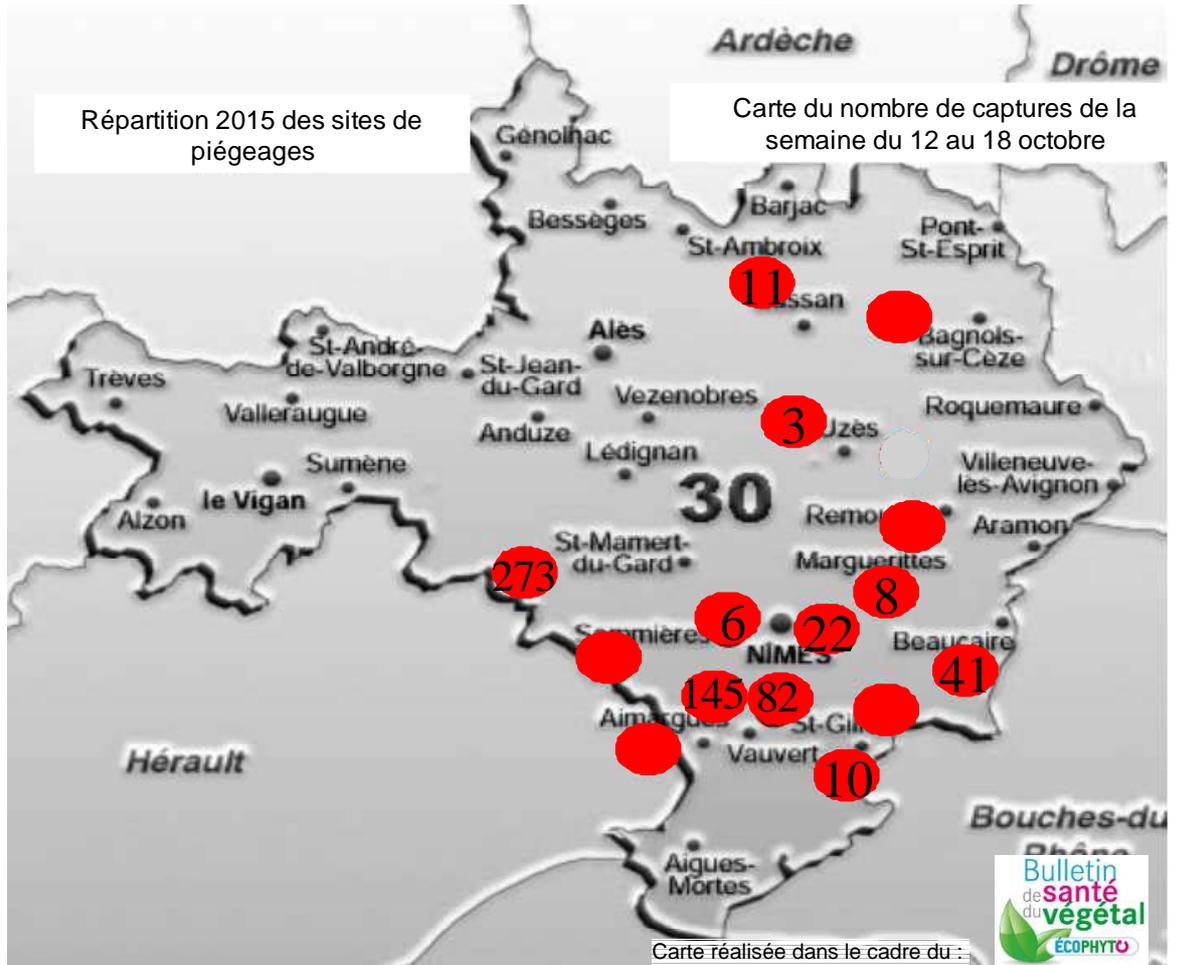
Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

Ci-contre, la carte des captures de la semaine écoulée

Merci d'attendre le prochain bulletin.



En fonction de votre choix stratégique et mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

